

## Inondations de Djibouti

**M. MAGNIN, Conseiller Municipal, Rapporteur :** Djibouti, ancien territoire d'Outre-Mer des Afars et des Issas, a acquis son indépendance en décembre 1977. Djibouti compte environ 400 000 habitants. Des accords de défense ont été passés avec la France. Ils concernent la défense des frontières (et non la sécurité intérieure) ainsi que la coopération.

Des inondations ont eu lieu le 5 avril après 3 jours de pluies torrentielles, la boue et l'eau ont envahi les rues de la ville. Le bilan officiel fait état de 8 morts, peut-être entre 10 et 12. En fait, il y a beaucoup plus de victimes : toutes les zones n'ont pas été ratissées. De plus, de nombreux immigrés clandestins ont pu disparaître.

Les secours et les opérations de déblaiement ont été efficaces grâce à l'aide de 2 000 soldats français. La France a envoyé des matériels. D'autres pays, comme la RFA, ont envoyé des médicaments.

La situation est à peu près redevenue normale malgré les dégâts importants qui affectent surtout la voirie.

Des étudiants originaires de Djibouti ont saisi la Ville de Besançon, demandant une aide financière en faveur des populations éprouvées par la catastrophe.

Avant toute intervention, la 5<sup>ème</sup> Commission se propose de rencontrer ces étudiants de Djibouti, pour dresser le bilan actuel des dégâts.

Ensuite, si une structure officielle a été constituée pour recevoir les aides en faveur des sinistrés, la 5<sup>ème</sup> Commission envisage de faire appel à la générosité des Bisontins.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.